

Présents : Gaëlle Barré, Michèle Bloch, Claudine Lepage, Gérard Martin, Philippe Moreau, Chantal Picharles, Charles Romero.

Permanentes du siège : Laurence Deglane.

Invités : Hélène Conway-Mouret, Jean-Yves Leconte, Mehdi Ben Lahcen.

Excusées : Florence Baillon, Isabelle Chardonnet

Réunion en visioconférence. La réunion commence à 10h30.

- **Approbation du compte rendu de la réunion du 21 novembre 2020**
Compte rendu approuvé.
- **Point financier**

Gérard Martin : Marion Berthoud a apporté les adhésions du Maroc en chèques et espèces lors de son passage au siège avant Noël.

Michèle Bloch :

La Banque Transatlantique a versé un don de 7 500 euros en décembre. Pas beaucoup de rentrées de cotisations et de contributions d'élus. Pour le STAFE, 2 sections (Vietnam et Portugal) ont demandé, comme l'avait fait Istanbul les deux années passées, que la subvention soit versée sur le compte du siège car elles n'ont pas de compte en banque. Istanbul bien qu'ayant enregistré l'association en France n'a toujours pas pu ouvrir un compte au motif que le président ne résidait pas en France. Le Vietnam n'a pas encore entamé la démarche de domiciliation mais il est à craindre qu'il se heurte à la même difficulté. Pour le Portugal la situation est différente, le compte de la section locale a été clôturé (sans doute pour absence de mouvement) et le délai de réouverture du compte n'était pas compatible avec le calendrier du consulat. Cette difficulté rencontrée par les associations qui n'ont pas de compte en banque a été posée par écrit à M. Marfaing de la DFAE, qui nous a dit être conscient du problème sur lequel il a interrogé des responsables de la comptabilité publique. Il est informé sur le fait que la subvention Stafe du Portugal (30 000€ destinée à acheter des tablettes pour les élèves du lycée qui n'étaient pas équipés) avait été versée sur le compte de FDM et reversé sur le compte de la trésorière de la section.

Concernant l'assurance des élus, le nombre d'élus choisissant cette assurance proposée par Français du monde-adfe a baissé. Rappel avait été fait que les personnes de plus de 75 ans ne peuvent plus être assurés. 4 ou 5 élus Français du monde-adfe sont dans ce cas. Pour ce qui est du nombre d'adhérents payants au niveau mondial, on en serait à plus de 300. Après les congés de fin d'année une mise à jour de la base de données est nécessaire.

Chantal Picharles : Est-ce qu'un rappel pour le règlement de l'assurance va être renvoyé ?

Michèle : Oui

3. Elections consulaires

Gérard : 3 demandes de soutien qui ont été validées (Suède, Argentine, Pékin). Centrafrique : il faut qu'il propose une suppléante. Le respect du « chabadaba » (alternance hommes/femmes) est impératif. Le 31 janvier est maintenu comme date limite pour les demandes de soutien, mais une certaine souplesse restera de mise. La section Suisse est en bonne voie de reconstitution. Marion Berthoud (Maroc) a activé sa parentèle en Suisse pour aider à la constitution d'une liste.

Charles Romero : il serait quand même utile de rappeler la date du 31 janvier 2021, afin que le bureau puisse discuter des soutiens lors de sa prochaine réunion. Il propose que le soutien aux listes soit accordé au fur et à mesure de la réception, après vérification de la conformité

Gérard : ce rappel va être fait la semaine prochaine sera fait cette semaine parallèlement à l'envoi de la fiche 9 (sur laquelle il faudra rappeler la nécessité d'ouvrir une page FB là où il n'y en a pas encore).

4. Communication, relations extérieures, etc.

Gérard : en réponse à une question de Claudine, il y a environ 130 sections Français du monde-adfe dans le monde.

Claudine Lepage : a posé la question car intéressant pour le projet de partenariat avec l'association des anciens élèves des écoles françaises à l'étranger, dans lequel l'UFE, qui se targue d'un nombre phénoménal de sections, est impliquée. Elle a été contactée par la Présidente, au sujet d'un forum professionnel le 12 mars, auquel elle voudrait associer Français du monde-adfe, dans un but de sérieux et de professionnalisation.

But du forum : contacts avec entreprises internationales susceptibles de recruter des anciens élèves francophones. Claudine a proposé de parrainer la réception, pour qu'elle puisse avoir lieu au Sénat. Les premiers contacts qu'elle a pris montrent que cela ne devrait pas poser de problèmes, sous réserve de la situation sanitaire. La Présidente souhaiterait un soutien financier (500 euros). Par ailleurs, elle (Claudine) a des contacts avec la francophonie. Donc elle sollicite l'accord du BN pour ce partenariat et pour un soutien financier à apporter pour le forum du 12 mars. Il serait intéressant d'avoir un partenariat sur le long terme.

Michèle : ont-ils un bureau ou un local ?

Claudine : Actuellement, leur adresse est celle de l'AEFE (Place de Catalogne), mais ils vont sans doute devoir déménager. La tutelle de l'AEFE va cesser.

Michèle : on pourrait leur proposer un coin de table chez nous ?

Chantal : ce serait assez judicieux de le leur proposer.

Gérard : problématique dans la mesure où ils sont aussi en partenariat avec l'UFE. Autre inconvénient : il y a au siège des choses qui doivent rester au siège, et n'ont pas vocation à être divulguées sur la place publique.

Charles + Philippe Moreau : on peut leur proposer, comme signe de bonne volonté ... en espérant qu'ils refuseront.

Chantal : apparemment, vous vous réunissez au siège le jeudi, il faudrait leur proposer un autre jour.

Claudine : ce dont ils auront probablement besoin, c'est d'une adresse.

Charles : on pourrait leur proposer une boîte aux lettres, et un lieu pour organiser ponctuellement des réunions.

Gérard : d'accord sur le principe, mais étant entendu aussi qu'on ne pourrait pas les laisser seuls dans le bureau. Réfléchir aux modalités. Présence indispensable de quelqu'un du siège lors de leurs éventuelles réunions.

Conclusion : d'accord pour le partenariat et pour 500 euros de participation au forum du 12 mars 2021.

Charles : Depuis que Virgile a « démissionné », il est le seul modérateur du forum, seul à rappeler les règles (notamment rejet des messages non signés). Quelquefois, pas de réponses. Quelquefois, on lui demande de compléter lui-même, ce qu'il ne peut pas faire. Source de conflits. La modération représente beaucoup de travail, fastidieux, pas toujours agréable, il aurait besoin d'aide. Gérard l'a autorisé à ne pas publier les messages qui ne respectent pas les règles, sans rentrer en contact avec les émetteurs.

Gérard : Charles a tout à fait raison. Propose de renvoyer le message du 3 septembre, rappelant les règles, et que leur non-respect se traduit automatiquement par la non-publication du message et sans message de rappel en retour.

Charles rappelle que quand on répond à un message sur le forum, on ne voit pas sa réponse, sauf si elle suscite une réaction.

5. Point sur les sections

Gérard : au Cambodge, apparemment relations de bon aloi entre les deux listes. La section de Tokyo a envoyé un texte modifiant les statuts. Pour la Suisse, contacts à Zurich, mais circonscription différente de celle de Genève.

Jean-Yves Leconte : la conseillère sortante à Zurich reste proche de Français du monde-adfe.

Charles : proposition de réunion Amériques, le samedi 23 ou dimanche 24 janvier, avec participation d'un membre du BN.

Gérard : propose que Claudine et Charles y participent, ils sont d'accord.

Jean-Yves : est également partant.

6. Vie du siège

Gérard relance l'idée de recruter un stagiaire.

Claudine : ce serait une bonne idée compte tenu du travail en perspective avec les élections. Elle reçoit actuellement des candidatures pour des stages au sénat. Elle pourrait proposer un stage au siège de Français du monde-adfe.

Michèle : réservée sur le fait d'augmenter notre masse salariale qui est déjà supérieure à la subvention du MEAE, il faut en outre compter sur Isabelle qui va revenir et travailler sur la base de données

Charles : la base de données a besoin d'un nettoyage. C'est un gros travail. Est-ce qu'Isabelle accepterait que quelqu'un d'autre s'en charge ?

Michèle : la mise sur pied de la base de données a été réalisée par un prestataire extérieur et a évolué au fil de nos besoins. Ce prestataire externe continue d'intervenir à notre demande pour améliorer la base et la rendre apte à répondre à nos besoins. Le "nettoyage" nécessite un minimum de compétences et ne pourrait être assuré par un stagiaire.

Claudine : ce n'est pas une affaire de codage, mais de saisie de données.

Charles : confirme que la base fonctionne telle quelle, il n'y a pas à la modifier, simplement mettre les bonnes réponses dans les bonnes cases. Par exemple, envoi AR automatiques quand les cotisations sont versées et que la base a été complétée en conséquence. Également travail de vérification et de mise à jour des données.

Claudine : la base de données est de bonne qualité.

Michèle : augmenter notre masse salariale ne serait pas une bonne idée. Elle n'est pas favorable au recrutement d'un stagiaire.

Claudine : un stagiaire n'est payé qu'au bout de 2 mois. Ce que les candidats recherchent, c'est un stage pour valider leurs études. Pas de problème d'assurance s'il y a une convention de stage avec leur établissement.

Chantal : on a déjà parlé des mises à jour d'adhésions et dit que cela serait géré en interne (croisement des données et vérification conjointe régulière par Isabelle et Michèle). Le recrutement d'un stagiaire sur une tâche dévolue à Isabelle et sans qu'elle en ait été concertée me gênerait beaucoup vis à vis d'elle.

Gaëlle Barre : se déclare favorable à la prise d'un stagiaire. Isabelle est actuellement en arrêt maladie. Florence est à temps partiel. Un stagiaire serait utile, et pas trop coûteux.

Michèle : précise que la difficulté à corréler les données (savoir à quoi correspondent les virements, pas toujours indiqué ...). Peut expliquer des erreurs. Globalement, la base est opérationnelle. Un stagiaire serait difficile à faire accepter par Isabelle, qui pourrait y voir une critique de son travail.

Philippe : on a besoin de bases de données à jour pour les élections.

Charles : ce n'est en aucun cas une remise en cause du travail d'Isabelle. Elle n'est pas en forme actuellement, et aura besoin de quelqu'un à son retour pour l'épauler dans un travail pas très gratifiant. Le message n'est pas de lui dire : "on prend un stagiaire parce que tu ne fais pas bien ton boulot", mais "on prend un stagiaire pour t'aider, toi et les autres".

Claudine : la demande de stagiaire de la part des permanentes a été exprimée bien avant l'arrêt maladie d'Isabelle.

Mehdi Ben Lahcen : pas lié exclusivement aux fonctions d'Isabelle. Il serait utile d'avoir un soutien pour la campagne. En 2014, nous avons 3 permanents. Difficultés pour constituer des listes, et il serait bon d'avoir des listes d'adhérents à jour pour susciter des vocations.

Laurence Deglane : cette demande de stagiaire, qui émane à la base de Florence, ne concerne pas exclusivement la base de données, mais aussi le suivi des réseaux sociaux, qu'elle est seule à assurer avec Charles. Actuellement, le livret du 40^{ème} anniversaire totalement en « standby », car trop de boulot à gérer par ailleurs. Comme l'a rappelé Mehdi, il y avait 3 permanents en 2014.

Vote : favorable au recrutement d'un stagiaire.

7. Autres

Gaëlle : a envoyé premières réponses au questionnaire auprès des Français de l'étranger atteints d'un cancer. Elle présente et commente les résultats provisoires. Elle et Yvette Chalom vont continuer à les analyser et communiqueront ensuite.

Charles : Il est intéressant de constater que c'est de Suisse que sont venues le plus grand nombre de réponses.

Claudine : très intéressant, car cela sort notre association des sentiers battus.

Gaëlle : il serait peut-être utile de reconstituer un pôle santé, comme il y a quelques années avec Stéphane Mukkaden.

Gérard : oui, d'autant plus que la santé est un gros sujet de préoccupation.

Philippe : signale qu'il est en train d'élaborer un questionnaire sur le STAFE, dans la perspective de glaner des informations susceptibles de permettre d'élaborer des propositions d'amélioration à soumettre lors de la prochaine réunion de la commission nationale.

Gaëlle : souhaite y être associée et pouvoir participer à la prochaine réunion de la commission nationale.

Aides sociales, vaccination Covid, fiscalité

Gaëlle : qu'est-ce qu'on peut faire s'agissant des aides sociales ? les élus se plaignent de ne pas être associés/consultés pour ce qui est de leurs attributions (aides SOS). J.B. Lemoyne vient prochainement à Rome, et elle a préparé une liste de questions à lui poser.

Chantal : les consulats demandent aux conseillers d'identifier des personnes qui auraient besoin d'aide et de les leur signaler, mais ensuite, les consulats ne donnent aucune information, hormis le nombre de gens aidés, sans préciser qui. Le groupe FDM-ES pourrait peut-être interpeller le ministre à ce sujet.

Mehdi : confirme que les conseillers ne sont pas consultés au sujet de l'attribution des aides SOS-Covid. Cela n'est guère surprenant vu qu'ils ne sont pas consultés sur l'attribution des aides sociales classiques ; ce n'est pas normal, et il propose que l'AFE fasse un courrier à ce sujet.

Jean-Yves : a envoyé une lettre à ce propos. La non-consultation des élus n'est pas acceptable. Cela ne concerne d'ailleurs pas que les aides sociales, mais également, par exemple, l'état-civil, où tout se fait de manière centralisée à Nantes.

Gaëlle : Il serait peut-être utile que Français du monde-adfe écrive.

Gérard : d'accord pour écrire au ministre afin de lui faire valoir que la concertation avec les élus est nécessaire. Il demande à Gaëlle, Chantal et Mehdi de lui fournir des éléments de langage.

Chantal : beaucoup de FE demandent qui, parmi eux, pourra être vacciné contre la Covid. Est-ce que cela dépendra du pays de résidence ? quel sera le rôle de la France ?

Gérard : est-il prévu d'envoyer des vaccins dans les postes ?

Claudine : la question a été posée à Lemoyne, lors d'une réunion avec les parlementaires consacrées à la vaccination des FE qui a répondu par l'affirmative. Mais pas de réponse ferme, et quand on voit la pagaille en la matière en France, la mise en pratique ne semble pas évidente.

Chantal : il serait intéressant de savoir à quelle date une décision sera prise et les protocoles annoncés par pays pour vaccination dans les postes.

-

Claudine : ne se souvient pas qu'une date ait été avancée ...

Jean-Yves : Jean-Baptiste Lemoyne a parlé de la mi-janvier. Les postes sont interrogés pour identifier les besoins. Il est difficilement imaginable qu'il soit possible de vacciner dans les postes uniquement les FE et personnels consulaires, *a fortiori*, le cas échéant, avec des vaccins non validés dans le pays concerné. En tout état de cause, la vaccination dans les postes serait exclue au sein de l'UE.

Gaëlle : dans leurs vœux à la LEC, Olivier et elle ont indiqué qu'ils veilleraient au respect de l'équité en matière de vaccination. Cela leur a valu une volée de bois vert de la part du consulat, qui redoute d'être submergé de demandes. Il est inconcevable que le consulat se permette ainsi de critiquer des élus.

Chantal : a un rendez-vous prochainement avec sa consule pour explorer ce sujet, mais aussi celui de la fiscalité des enseignants dans les établissements de l'AEFE en Grèce. 2 jours avant vacances de Noël, les services fiscaux ont envoyé des rappels avec grosses pénalités pour l'année 2014. C'est un gros problème auquel l'ambassade a commencé à s'attaquer, et Jean-Yves est intervenu auprès du ministère.

Claudine : cela concerne des personnes qui, normalement, sont fiscalisées en France ?

Chantal : oui, les enseignants détachés, le fisc grec a eu accès aux documents fiscaux FR, et a effectué des redressements fiscaux.

Claudine : s'agit-il une double imposition ou du paiement de la différence entre impôts acquittés en France et ceux qui devraient être acquittés en Grèce ?

Chantal : ne sait pas ..., cela semblerait être une double imposition, mais en attente d'informations plus précises.

Mehdi : il vient de se produire la même chose au Portugal. Déjà en 2012-2013, il y avait eu un conflit entre la France et le Portugal autour de la résidence fiscale des personnels des EGD. Il est choquant que Bercy communique des données. Le montant de l'impôt demandé par le fisc portugais est parfois supérieur au revenu annuel.

Gérard : ce problème ne serait-il pas plutôt du ressort des parlementaires ?

Jean-Yves : à l'époque (2012-2013), il avait saisi le ministère de ce qui s'était passé au Portugal.

Chantal : Le redressement est accompagné de pénalités énormes.

Claudine : cela lui rappelle le problème qui s'est passé il y a quelques années concernant les retraites allemandes versées à des résidents en France, et qui a fini par être résolu par un avenant à la convention fiscale

Laurence : informe qu'il y a 93 sections ou groupes Français du monde-adfe dans le monde, et 45 correspondants ou endroits où il y a moins de 5 adhérents (Chiffres 2019-2020 et 2020-2021), donc, au total, 138 "présences" dans le monde.

Chantal : elle doit faire un article sur l'environnement pour la plaquette, mais qu'attend-on au juste ? Elle souhaitait rappeler que Kalliopi Ango Ela a été la sénatrice écologiste représentant les Français à l'étranger et issue de notre association

Charles et d'autres : rappeler qu'en 1974, quand René Dumont parlait d'environnement, tout le monde s'en fichait. Maintenant, tous les partis ont repris ce thème. => montrer que pour Français du monde-adfe, cet engagement n'est pas récent, pas un phénomène de mode, que beaucoup de nos adhérents sont engagés sur ce front. On a eu une sénatrice écologiste élue sur une liste soutenue par Français du monde-adfe (Kalliopi Ango Ela).

AG 2021 :

Claudine : 27+28 août ?

Chantal : prévoir des salles plus petites, et des manifestations hybrides (présentiel/distanciel ?)

Michèle : Nous avons versé 2000 euros d'arrhes au FIAP toujours valables pour 2021. Notons que nous n'avons pas eu de pénalité pour l'annulation de la réservation 2020.

Gérard : prendre déjà les contacts avec réserves eu égard aux incertitudes concernant l'évolution de la situation sanitaire.

Charles : on prévoit un évènement ?

Dates à retenir :

Prochain BN : 20 février 2021 à 14 heures, probablement en distanciel. Dans l'intervalle, les demandes de soutien peuvent être gérées au fur et à mesure, en distanciel.

Prochain Conseil d'administration : 6 mars 2021 à 14 heures, en distanciel.